

RH | Gestion du personnel | Paie

FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU TRESORIER DU CSE

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour tenir une comptabilité et les finances en tant que trésorier du C.S.E.

Le trésorier du CSE est désigné en réunion du CSE.

C'est une obligation depuis le 1er janvier 2015.

Les comités doivent tenir une comptabilité, variable selon la taille et respecter un ensemble de règles et d'obligations.

Cette formation en comptabilité CSE donne les clés pour exercer au poste de trésorier du CSE. Elle vise à gérer efficacement la comptabilité et les obligations financières du comité. Ce parcours aborde entre autres la tenue du bilan comptable CSE ainsi que la gestion du budget de fonctionnement et du budget ASC. Les contributions patronales et la subvention de fonctionnement y sont également étudiés. Cette formation trésorier CSE à Marseille enseigne les compétences nécessaires pour respecter les obligations légales et optimiser la gestion des finances du comité.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation CSE santé sécurité et conditions de travail.](#)
- [Formation membres élus du CSE – Économique et Sociale.](#)
- [Formation CSE au sein d'une organisation – Spécial Direction Générale / CODIR.](#)
- [Formation gestion comptable de trésorerie.](#)

Dans l'attente du renouvellement de notre agrément, nous ne sommes momentanément pas en mesure de proposer de nouvelles sessions de formation. Nous vous invitons toutefois à nous contacter afin d'être informé(e) dès la réouverture des inscriptions et la reprise de nos sessions.

À qui s'adresse la formation ?

Public

Cette formation s'adresse aux trésoriers, trésoriers adjoints, mais également aux élus des petits comités d'entreprise dont les ressources sont inférieures à 153 000 €.

Prérequis

Cette session ne nécessite aucun pré-requis particulier.



Objectifs

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

440 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-0000-FCFCSE-01



Programme

Subvention de fonctionnement

- Etre sûr de percevoir la bonne subvention
- Le budget prévisionnel de fonctionnement.
- Etablir un budget de fonctionnement
- Utiliser la subvention à bon escient.

Activités Sociales et Culturelles (ASC).

- Contrôler le calcul de la contribution patronale
- Etablir le budget des ASC
- Le budget prévisionnel des ASC
- Ne pas transférer les sommes inutilisées du budget de fonctionnement vers les budgets des ASC

Bien tenir la comptabilité du CSE

- La mise en place de la comptabilité
- Le tableau des différents travaux réalisés par le trésorier Les principes comptables à respecter
- Les journaux comptables Les documents comptables
- Comptabilité de trésorerie et d'engagement.

Le bilan comptable

- Présentation Construction

Le CSE et la fiscalité

- La règle générale La TVA



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.